

de ce ouvrage, où sous le titre modeste de CAUSERIE ARTISTIQUE, l'auteur a su joindre à un style piquant toute la dignité et tout l'intérêt d'une revue faite avec impartialité.

M. Ed. St-Amour désire consacrer au profit des inondés cinquante exemplaires de son travail qui forme une brochure tirée à un nombre assez restreint.

Cette brochure est en vente au bureau du Journal de Roubaix. — Prix : 1 fr.

On connaît la surveillance active exercée partout envers les marchands de lait. En présence des nombreuses contraventions que signalent chaque jour les journaux de Lille et du département, nous sommes heureux d'avoir à constater la loyauté qui distingue les détaillants de ce pays. Un seul procès-verbal a été rédigé à la charge d'un marchand du quartier Jean-Ghislain. On a trouvé dans son lait un excédant de 25 p. % d'eau.

M. Henri Leveugle vient d'offrir à la bibliothèque de Roubaix un fragment d'ouvrage imprimé en langue moscovite et rapporté de Bormarsund par M. Charles Durok, sergent-major au 48<sup>e</sup> régiment de ligne.

#### ANCIENNES MONNAIES DE CUIVRE.

(Décret du 12 mars 1856.)

Art. 1<sup>er</sup>. Les anciennes monnaies de cuivre cesseront d'avoir cours légal et forcé, savoir : Les pièces d'un liard et de deux liards et les pièces d'un centime à la tête de liberté, le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Les pièces d'un sou et de deux sous et les pièces de cinq et de dix centimes à la tête de liberté, le 1<sup>er</sup> octobre suivant.

Art. 2. Jusqu'aux époques ci-dessus fixées, ces monnaies seront reçues en paiement des droits et des contributions publiques, ou échangées successivement contre d'autres espèces, aux caisses et suivant le mode et les proportions déterminées par l'administration.

#### ÉTAT-CIVIL.

Naissances. — Du 16 au 31 mai inclusivement, 36 garçons, 28 filles.

19 mai (3 mariages). — Entre Lambrecq, Félix-Joseph, 34 ans, journalier, et Vandermarlière, Léocadie, 24 ans, tisserande. — Entre Claeys, Charles-Louis, 34 ans, tisserand, et Deschutter, Rosalie, 24 ans, servante. — Entre Leveaux, Jean-Baptiste, 22 ans, tisserand, et Louviaux, Léocadie, 25 ans, couturière.

21 mai (1 mariage). — Entre Cornille, Charles-Louis-Edouard-Joseph, 33 ans, commis de bureau, et Florin, Nathalie-Sophie, 19 ans, sans profession.

26 mai (2 mariages). — Entre Tiberghien, César-Henri, 28 ans, monteur de métiers, et Maquet, Adolphe, 22 ans, tisserand. — Entre Weirman, Charles-François, 19 ans, journalier, et Lechion, Marie-Joseph, 21 ans, journalière.

28 mai (1 mariage). — Entre Crépeux, Louis-Joseph, 54 ans, tailleur d'habits, et Delahousse, Amélie-Joseph, 45 ans, couturière en robes.

16 mai (1 décès). — Heynon, Anne-Marie-Françoise, 79 ans, hospicière.

17 mai (2 décès). — François, Jules, 30 ans, entrepreneur de voitures, rue des Fabricants. — Lejeune, Jean, 53 ans, journalier, hôpital.

18 mai (3 décès). — Laurent, Victoire, 36 ans, ménagère, à l'Épeule. — Olivier, Grégoire, 33 ans, fabricant de plombs à tisser, rue Notre-Dame. — Delinge, Elisa, 31 ans, sans profession, rue du Château.

19 mai (1 décès). — Choquet, Auguste, 37 ans, cabaretier, quai du Canal.

20 mai (2 décès). — Carré, Pierre, 51 ans, tisserand, hôpital. — Dervaux, Modeste, 42 ans, hôpital.

21 mai (2 décès). — Knockaert, Théophile, 25 ans, fleur, rue de l'Arc. — Cousin, Pierre, 35 ans, tisserand, hôpital.

23 mai (2 décès). — Florin, Florentin, 24 ans, ourdisseur, au Pil. — Picavet, Florimond, 17 ans, sans profession, hôpital.

24 mai (1 décès). — Duquesne, Félicité, 68 ans, bobineuse, chemin des Couteaux.

25 mai (1 décès). — Delescluse, Théodore, 46 ans, fleur, route de Mouveaux.

26 mai (1 décès). — Florin, Marie, 65 ans, journalière, hôpital.

29 mai (1 décès). — Vaneek, Marie, 75 ans, ménagère, hospicière.

30 mai (2 décès). — Leterme, Louis, 60 ans, journalier, hôpital. — Devos, Marc, 56 ans, jardinier, à l'Épeule.

Plus 10 garçons et 12 filles décédés au-dessous de l'âge de sept ans.

#### LE COMICE AGRICOLE DE LILLE

Au concours universel de 1856.

Une médaille d'or, grand module, a été décernée au Comice agricole de Lille, pour sa belle exposition collective.

Deux médailles d'or ex æquo ont été décernées à MM. Lecat-Butin, cultivateur à Bondues, et Leroy-Dubois, cultivateur à Illies, pour leurs beaux produits liniers.

Ont également obtenu des médailles d'argent : MM. Taffin-Peuvoion, à Lesquin; — Jules Brame, à Croix; — Braquaval, à Hem; — Coget, à Thumeries; — Dupont frères, à Pont-à-Marcq, pour leur belle exposition de bière, féverolles, lin, sucre, betteraves porte-graines.

Des médailles de bronze ont été accordées à MM. Frappé, à La Magdeleine; — Droulers frères, à Aseq; — Marquant, à Gondecourt, pour leur exposition d'amidon, d'alcool, huiles, cultures oléagineuses et autres produits agricoles.

Enfin des mentions honorables ont été accordées à MM. Thibaut, à Lille; — Delevoix, à Quesnoy-sur-Deule; — Hellin, à Houplines, pour leur exposition d'agriculture, de lin, de légumes secs et fourrages.

Dans le concours universel d'animaux reproducteurs, M. Cousin-Pollet, de Lambersart, a obtenu le 4<sup>e</sup> prix, catégorie des vaches hollandaises, et M. Jules Brame une mention honorable dans la même catégorie.

L'un des plus ardents propagateurs du progrès agricole, M. Jules Brame est du petit nombre des riches propriétaires qui aient embrassé la vie des champs par amour pour l'agriculture. Sa ferme de Beaumont, qu'il a reconstruite de fond en comble, est un des plus parfaits modèles de constructions rurales qui aient été édifiées dans le Nord de la France. L'élévation et le bon goût s'y associent pour joindre partout le confortable aux dispositions qui assurent la bonne entente des services et les meilleures conditions hygiéniques. Cet honorable cultivateur s'est particulièrement distingué en adoptant, et s'en faisant l'apôtre, les grandes améliorations agricoles récentes. L'un des premiers, dans l'arrondissement, il a appliqué le drainage sur ses terres généralement humides et compactes, et nos exhibitions de produits agricoles ont vu les magnifiques succès qu'il en ont obtenus. Il a aussi importé une machine à battre le blé, qu'il fait mouvoir par un appareil à vapeur desservant en même temps les divers besoins de la ferme, tels que la mouture des grains, le concassement des tourteaux, la division des racines fourragères, de l'hivernage, etc.; son arsenal aratoire est des plus complets et renferme les instruments les

plus perfectionnés et les plus nouveaux. Ses attelages, et surtout la population bovine de ses étables, décèlent l'amateur éclairé qui comprend l'importance et sait mettre en pratique l'amélioration des races.

M. J. Brame a brillé divers fois dans les concours de Lille, où il a obtenu les premières distinctions, soit comme éleveur, soit comme propagateur d'instruments perfectionnés, soit enfin par la supériorité du produit de ses récoltes

#### AGRICULTURE.

Charrue Armelin à pointe de soc mobile.

La Charrue Armelin qui, depuis deux ans, est employée dans nos départements du midi, a été admise à l'Exposition universelle de 1855, où elle a été appréciée de tous les hommes spéciaux. Elle a fonctionné aux expériences agricoles qui ont eu lieu le 14 août, à Trappes, en présence de S. A. I. le prince Napoléon, de manière à satisfaire complètement le jury et les nombreux agriculteurs qui assistaient à cette solennité. Aussi, lors de la distribution des récompenses, a-t-elle été honorée de la plus haute distinction qui ait été accordée aux charrues isolées, la médaille de première classe.

Le soc de cette charrue, au lieu d'être tout d'une pièce comme ils le sont presque partout, est formé de deux pièces : 1<sup>o</sup> d'une pointe en fer forgé et acieré; 2<sup>o</sup> d'une aile ou paume en fonte, comme le reste du corps de la charrue. Il résulte de cette modification capitale de la pièce la plus essentielle de la charrue, un avantage très-important, car tous les praticiens savent qu'en été surtout, pendant les sécheresses, et en tous temps dans les terres siliceuses plus que dans les autres, dès que la pointe du soc est usée, ce qui arrive au bout de quelques heures de travail, il faut remplacer ce soc, qui retourne à la forge s'il est en fer forgé, et passe au rebut s'il est en fonte. Il arrive même que les labourateurs, s'ils ne sont pas sévèrement surveillés, n'attendent pas que les vieux socs soient usés pour les mettre au rebut, car la charrue demande de leur part plus d'attention et d'efforts pour tenir raie lorsque la surface inférieure de la pointe commence à s'arrondir. Au lieu de plonger comme elle faisait le soc étant neuf, elle tend à sortir de terre.

Avec la pointe mobile, qui est une simple barre de fer acieré d'un mètre environ de longueur, ces inconvénients disparaissent. Cette barre se prolonge depuis la partie antérieure du soc jusqu'au-delà de l'arrière-corps de la charrue, où elle prend son point d'appui dans deux rainures pratiquées à l'étaçon et à l'avant-corps. Il résulte de cette disposition que la pointe s'afûte d'elle-même à mesure que l'usage se produit, et on peut l'avancer ou la reculer suivant les besoins du labour. Cette barre se fixe, au moyen de clavettes ou clefs en forme de coins longs, de même que toutes les pièces de la charrue qui se monte et démonte avec la plus grande facilité. On comprend l'avantage de cette substitution de clavettes aux boulons; ceux-ci, en effet, lorsqu'ils servent depuis quelque temps, se rouillent, et dans ce cas, les écrous ne peuvent plus tourner, ou bien les écrous ne mordent plus parce que les pas de vis sont grossièrement taraulés, et alors il faut changer les boulons. Si ceux-ci font défaut, comme cela arrive souvent, le soc n'étant plus fixé rigidement sur l'avant-corps, le labourateur perd son temps et celui des attelages à réparer tous ces accidents que nous venons d'énumérer. Avec des clavettes, tous ces inconvénients disparaissent. Si, par négligence, le labourateur n'en a pas de rechange à sa portée, il peut suppléer à la clavette perdue

( ce qui ne peut arriver que s'il ne l'a pas enfoncée avec soin) par le premier coin en bois coupé à la hache voisine.

Le versoir pouvant se retirer à volonté et instantanément, on peut, suivant les besoins du labour, le remplacer par un autre versoir, avec lequel la charrue se trouve transformée en défonceuse.

La Charrue Armelin est l'œuvre perfectionnée, et on en construit trois numéros de force progressive pour les terres de consistances diverses, depuis la force d'un petit cheval jusqu'à celle de quatre fortes bêtes d'attelage. Pour l'approprier aux habitudes culturelles des diverses localités, on a établi, pour les deux forts numéros, un avant-train, ou plutôt un support dont l'emploi est facultatif, et qui peut se mettre ou se retirer à volonté.

Lorsque l'acier de la pointe mobile est usé, on peut acierier le fer de la manière suivante : faire chauffer rouge cerise, mettre un peu de prussiate de potasse, chauffer encore à rouge presque blanc pour faire pénétrer le prussiate, puis tremper dans l'eau froide.

(Voir aux annonces.)

#### VARIÉTÉS.

Nous devons à l'obligeance de M. Leuridan-Testelin la communication d'un travail qu'il vient d'offrir à la Bibliothèque de notre ville.

Notes pour servir au classement d'une collection d'échantillons destinés au Musée industriel de Roubaix.

Deux époques bien distinctes divisent notre histoire manufacturière. Pendant la première, les corporations, les jurandes et les communautés du commerce se partagent exclusivement l'industrie comprimée, et se disputent sans cesse sur les limites insaisissables qui les séparent; les unes, indolentes et stationnaires, s'endorment à l'ombre de leurs privilèges; mais se plaçant avec persistance en travers le chemin que leurs rivales voudraient parcourir; les autres, actives et entreprenantes, et le corps de métier de Roubaix est de ce nombre, cherchant à reculer les bornes étroites dans lesquelles elles se trouvent resserrées; d'autres enfin, à qui il manque pour lutter un peu de cette courageuse opiniâtreté qui forme le fonds du caractère de nos ayeux; aussi bien que de notre génération, succombant pour ne plus se relever. Pendant la seconde, où nous ne sommes entrés que depuis la révolution de 89, notre fabrique prend un essor prodigieux et enfante des merveilles; sous les auspices de la liberté industrielle; c'est de cette dernière que date la fortune de notre cité.

Pour les siècles passés, l'histoire de la fabrique de Roubaix serait le récit de ses luttes contre le monopole criant qui réservait aux grandes villes la confection de certains genres d'étoffes, contre les privilèges qui étaient autant d'obstacles apportés au libre développement de l'industrie, contre les règlements, sans cesse renouvelés, qui, en imposant des dimensions et des restrictions, en fixant jusqu'au nombre de fils dont chaque tissu devait se composer, ne laissaient aucune action au génie comprimé.

Lutter fut donc le besoin, la destinée, le salut de nos pères, et ils luttèrent jusqu'au bout, souvent avec bonheur, toujours avec courage; mais ces combats incessants que nous ne pouvons retracer ici que sommairement, ces efforts persévérants dont notre postérité actuelle est le fruit, ne furent pas tous sans résultats immédiats; ils arrachèrent parfois, et une à une, des concessions, qui permirent à la fabrique de se dilater, mais qu'il fallut défendre ensuite

de roturer et elle n'aimait pas assez la retraite pour vivre en simple bourgeois. En conséquence elle décida le vicomte à marier leur fils unique à la fille d'un chambellan autrichien, espérant par ce moyen se fixer à Vienne. Malheureusement la jeune vicomtesse mourut au bout de deux ans, en donnant le jour à une fille, et son époux succomba peu de temps après, par suite d'une chute de cheval.

Monsieur et madame de Bellancourt, accablés par ces coups inattendus avaient renoncé à l'ambition et consacraient tous leurs soins à la petite Céline, seul fruit de ce mariage. Celle-ci venait d'atteindre sa quinzième année, quand le bruit se répandit des changements importants survenus en France après la campagne de 1814. Au même instant mille pensées confuses s'élevèrent dans l'âme de la vicomtesse. L'idée de reprendre dans son pays le rang qu'elle y avait occupé, l'espérance de recouvrer au moins des biens et des prérogatives qu'elle n'avait pas cessé de regretter : tout cela agita si fortement son âme que sans hésiter elle résolut de revenir en France où le retour des Bourbons semblait lui ouvrir le chemin des honneurs.

M. de Bellancourt ne fit aucune objection à ce projet qui était conforme à ses desirs, et pour la première fois, peut-être, ce fut d'un commun accord qu'ils se préparèrent à un voyage dont ils attendaient les plus heureux résultats.

Céline ne quittait pas sans peine les lieux qui l'avaient vu naître; mais elle allait habiter cette France chérie dont on lui avait fait des tableaux si séduisants. Elle suivait des parents dont elle était accoutumée à respecter toutes les volontés, et son instituteur, son grand-oncle, le bon abbé de Sully devait être du voyage.

Pour celui-ci, quoique frère de M. de Bellancourt, ce n'était ni l'ambition, ni la vanité qui le ramenaient dans sa patrie, car son esprit, concentré dans les études les plus abstraites, ne voyait rien au-delà de la science et ne concevait pas une gloire précieuse à celle d'achever un traité des effets et des causes, auquel il travaillait depuis plus de quarante ans.

Nous ferons bientôt plus ample connaissance avec ce personnage dont quelques légères ridicules ne ternissaient pas les heureuses qualités et puisque le lecteur sait maintenant qui sont nos voyageurs, d'où ils viennent et pourquoi ils sont partis, nous ne nous appesantirons pas sur les détails insignifiants d'une longue route et nous allons les reprendre où nous les avons laissés : c'est-à-dire à six lieues de Melun, le 20 juin 1814, vers dix heures du soir.

#### CHAPITRE III.

SUIVANT ORAGÈSE.

Suivant la volonté de madame de Bellancourt, on était parti de St-Léger et déjà la voiture roulait dans le chemin qui borde la Seine, lorsque des éclairs de plus en plus vifs et fréquents, suivis d'un roulement lointain, commencèrent à inquiéter la vicomtesse.

Elle ressemblait à beaucoup de gens qui bravent le danger de loin, et n'osent plus l'envisager quand il s'approche.

Peu à peu l'obscurité devint telle que Jean fut obligé de descendre de son siège pour conduire ses chevaux par la bride. Pendant ce temps le vent soufflait avec violence, la foudre grondait à chaque instant, et semblait vouloir écraser la berline. « Ah ! monsieur le vicomte, qu'avons-nous fait ! » s'écriait madame de Bellancourt. « Nous allons tous périr. — Je l'avais prévu,

» ma chère amie. Tâchez maintenant de montrer  
» plus de courage. Vos cris ne servent qu'à égarer  
» frayer les chevaux et à rendre malade notre  
» chère Céline. — Hé ! Monsieur, vous êtes bien  
» heureux de voir notre dernière heure avec  
» tant de sang-froid. N'entendez-vous pas le  
» bruit affreux de la grêle et des vents qui se  
» mêle à celui plus épouvantable encore du  
» tonnerre ? Ne voyez-vous pas à la lueur des  
» éclairs, l'agitation de la rivière près de la  
» quelle nous nous trouvons ? La moindre secousse  
» peut nous y précipiter. — Ah ! quel  
» fracas ! C'en est fait. Embrassons-nous, ma  
» fille. — Finirez-vous, Madame, reprend le  
» vicomte impatient, vos lamentations me fatiguent.

Madame de Bellancourt qui n'était pas accoutumée à ce ton impérieux, s'efforçait de renfermer sa frayeur et n'osait plus ajouter un mot; lorsque l'abbé de Sully, qui jusques là n'avait rien dit, prit la parole à son tour. Il se tenait dans un coin de la voiture, la montre à la main et le rapprochant alternativement de ses yeux ou de son oreille, selon que les éclairs et les instants de calme lui permettaient de voir ou d'entendre. « Mon frère a raison, dit-il, avec son flegme ordinaire. La frayeur n'est bonne qu'à égarer notre jugement et à nous aveugler sur les causes des événements les plus simples. Au lieu de vous livrer à des terreurs ridicules, écoutez les vibrations de ma montre. J'en ai compté dix-huit entre l'éclair et le dernier coup de tonnerre, ce qui fait 2,574 toises entre nous et la foudre. J'avais compté quinze vibrations ou 2,415 toises au précédent; douze vibrations ou 1,716 toises à l'anté-précédent. Donc, l'orage s'éloigne sensiblement. — En êtes-vous bien sûr mon oncle ? demanda l'ai-

» mable petite Céline, en découvrant sa jolie  
» figure qu'elle tenait cachée sur les genoux de  
» sa mère. — Certainement, ma nièce. J'en ai  
» fait cent fois l'expérience et je puis vous  
» prouver par le livre 34 de mon traité des effets  
» et des causes, que ce calcul.... — Laissez-la  
» votre traité, interrompit brusquement la vicomtesse, écoutez ces cris. — Il est vrai, cela  
» annonce quelque malheur. — Oh ! ciel ! l'eau  
» gagne sur le chemin. Nous sommes tous en  
» gloutis ! — Calmez-vous, ma sœur. Dieu est  
» maître d'avancer ou de reculer l'instant de  
» notre mort. Il sait mieux que nous celle que  
» nous avons méritée, et malgré tous nos efforts  
» pour nous y soustraire, sa volonté sera  
» faite. — Voilà qui est bien consolant. — Oui,  
» ma sœur, consolant pour celui dont toutes les  
» actions ont été pures et qui se repose avec  
» confiance dans la justice éternelle. »

Le calme imposant avec lequel l'abbé prononça ces dernières paroles, émut jusqu'à la vicomtesse elle-même. Elle se sentit plus forte et résolut d'attendre avec résignation tout ce qui pouvait lui arriver.

R. DE MERCIURY.

(La suite au prochain numéro.)

#### CHARADE.

Copulative est mon PREMIER.  
J'aime le sol hospitalier,  
Les frais vallons, au pied de la montagne,  
Le ciel si pur de l'antique Bretagne,  
Que vient dominer mon DERNIER.  
C'est en ce jour qu'a pris naissance  
Un Enfant du pays ! bien modeste il s'avance...  
Lecteurs, servez-moi de bouclier ;  
Rien n'égale son zèle et sa persévérance :  
Au Journal de Roubaix prêtons aide, assistance,  
Qu'un bienveillant accueil pour lui soit mon ENFER.